

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Déontologie et éthique de l'information (5AJ2001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication, orientation journalisme	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en journalisme et communication, orientation journalisme innovant	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Prof. Benoît Grevisse
Académie du Journalisme et des Médias (AJM)
Rue A.-L. Breguet 2
2000 Neuchâtel
+41 32 718 14 76
benoit.grevisse@uclouvain.be

Contenu

Le cours est constitué d'exposés magistraux, alimentés de nombreux cas concrets, suisses et internationaux. Cette approche proposera un cadre théorique et une méthode d'analyse de cas. Pour dépasser la simple casuistique, les conditions de production de l'information journalistique seront analysées au regard des apports de la sociologie du journalisme et du droit. On évitera ainsi l'abstraction du système déontologique de la réalité des pratiques. De même, l'approche éthique permettra de mettre en critique le déontologisme. Au-delà de la connaissance de la matière, l'étudiant est invité à exercer l'analyse déontologique et le raisonnement éthique.

Forme de l'évaluation

Les compétences acquises à l'issue de ce cours seront évaluées sur la base d'un travail écrit. L'étudiant.e produira une analyse d'un cas qu'il/elle présentera et dont il/elle défendra la pertinence. Cette analyse permettra de mettre en œuvre les fondements théoriques de la responsabilité sociale des médias et la méthode d'analyse des cas de déontologie journalistique. Ce travail vise à pratiquer le raisonnement éthique en contexte de pratiques professionnelles. L'étudiant.e est invité.e à pratiquer une analyse critique empirique de réalités professionnelles auxquelles il/elle pourrait être confronté.e.

Ce travail doit être déposé, auprès de l'enseignant, le premier jour du début de la session d'examen.

Modalités de rattrapage

Rattrapage : travail individuel à remettre au plus tard pour le premier jour de la session de rattrapage d'août.

Documentation

- Benoît Grevisse
Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles,
De Boeck, coll. Info&Com,
Louvain-la-Neuve (2ème édition, 2016)

- Code déontologique et prises de position du Conseil suisse de la presse :
<https://presserat.ch/fr/>

Pré-requis

La connaissance de notions de droits des médias est utile. Ces notions seront rappelées dans les exposés magistraux.

Forme de l'enseignement

Exposés magistraux. Analyse participative de casus déontologiques suisses et internationaux.

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Déontologie et éthique de l'information (5AJ2001)

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Communiquer un jugement éthique
- Identifier les normes applicables
- Discuter les fondements de l'autorégulation
- Analyser des cas pratiques concrets
- Dialoguer avec le public

Compétences transférables

- Pratiquer un journalisme socialement responsable
- Expliquer les pratiques journalistiques
- Développer un jugement éthique